

Modification n°3 du PLU d'Unieux

Remise du rapport d'enquête publique

Le rapport d'enquête publique sera publié à partir du 31 mai 2024 sur le site internet de Saint-Etienne Métropole.

Les modalités de publication du rapport de Mme la commissaire enquêtrice sont prévues à l'article 7 de l'arrêté n°2024.00042 du Président de Saint-Etienne Métropole ouvrant l'enquête publique. Le délai légal de remise du rapport d'enquête publique par Mme la commissaire enquêtrice à Saint-Etienne Métropole est d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique.

En raison des nombreuses observations portées à l'enquête publique, Mme la commissaire enquêtrice a demandé un report de 8 jours de la remise de son procès-verbal de synthèse. En conséquent, ce décalage a entraîné un report de 8 jours de la remise du rapport d'enquête publique.